

Fiche du membre du Comité International Olympique

Profil représenté : Luca Vanic – Entrepreneur du sport – Ancien escrimeur olympique slovène

De ne jours, tout avance très vite, tout se développe à une vitesse fulgurante. Des événements comme les Jeux Olympiques ont le devoir de suivre cette modernisation. C'est pour cela, qu'avoir une innovation tant au niveau des infrastructures pour les sportifs, qu'au niveau de l'organisation est indispensable.

Par la même occasion, avec la mondialisation, il est impératif d'avoir une visibilité importante. Pour accomplir ce projet, se passer de sponsors privés de grande envergure est impossible.

De plus, l'esprit du sport est incontournable, ce qui implique une communication constante tout au long de l'événement, mais aussi une présence importante de spectateurs afin de soutenir les athlètes.

Questions aux villes candidates

- I. Qu'est-ce que vous allez mettre en place qui n'était pas présent aux JO avant ?
- II. Quels seront vos moyens de communications pour mettre en avant un maximum l'événement tout en gardant l'esprit du sport ?
- III. Avez-vous un projet de sponsors précis ? Pourquoi celui-ci précisément ?

Annexe – Amendements proposés aux articles 33 et 36 de la charte

Olympique :

Amendements proposés – article 33 :

Ajouts au point 5 :

Les projets sont évalués notamment au regard :

- de l'innovation apportée lors de cet évènement
- des sponsors choisis
- de ce qui est mis en place pour avoir un esprit du sport solide

Ajout au point 7 :

La Commission exécutive du CIO examine les recommandations des Commissions des futurs hôtes et décide :

- quels seront les sponsors